

Centre National
de la Recherche Scientifique
Centre Mécanographique
de Documentation Archéologique

Paris, le 3 Novembre 1958

Comité de Direction
Réunion du 28 Octobre 1958

Présidence : M. Henri Seyrig, Membre de l'Institut, Directeur de l'Institut
français d'Archéologie de Beyrouth.

Présents : MM. Delaroche, Demargne, Gardin, Lejeune, Lévi-Strauss, Parrot.

Excusés : MM. Schaeffer, Wyart.

Le Président ouvre la séance à 15 h.30, et remercie tout d'abord le CNRS, ainsi que la Direction des Musées de France, d'avoir bien voulu conclure un accord en vue de l'installation du Centre Mécanographique au Pavillon de Flore. M. Lejeune précise que cette installation est provisoire, la Direction des Musées devant ultérieurement occuper l'ensemble du Pavillon, lorsque le Ministère des Finances l'aura évacué; l'échéance est en principe fixée à deux ans.

Le Président rappelle alors brièvement les travaux effectués par le Centre pendant l'année 1957-1958: établissement d'un code analytique relatif à la documentation bibliographique de la Société de Préhistoire française (Musée de l'Homme), sur l'initiative de M. Leroi-Gourhan, et mise au point de méthodes permettant d'établir un fichier mécanographique des Textes orientaux, envisagés du point de vue de leur contenu. Cette dernière entreprise, placée sous l'autorité scientifique de M. Labat, Professeur au Collège de France, a été présentée à la dernière Rencontre Assyriologique Internationale qui s'est tenue à Paris au mois de Juin 1958.

1. Publication du Fichier de l'Outillage antique

Le Président expose ensuite les projets du Centre pour l'année 1958-1959; en premier lieu vient la publication à plusieurs centaines d'exemplaires du Fichier mécanographique de l'Outillage de l'âge du bronze, achevé l'an dernier. Un devis établi par la maison d'édition E. de Boccard permet de fixer à environ 15.000 francs le prix de revient d'une copie complète de ce fichier, pour un tirage à 500 exemplaires. Le Président souligne cependant que le prix de vente risque d'être notablement supérieur, en raison des marges de bénéfice que prennent les éditeurs, et suggère que le CNRS assure lui-même l'édition de cette publication.

M. Lejeune ne s'oppose pas en principe à cette procédure, mais signale quels pourraient en être les inconvénients, sous le rapport du stockage (M. Gardin indique à ce sujet que l'encombrement du fichier est relativement faible) et de la diffusion de l'ouvrage. M. Demargne, cependant, ne pense pas qu'il soit difficile de dresser une liste des institutions que cette publication intéresserait, et propose de la mettre en vente sous forme d'une souscription. Le Président n'écarte pas cette idée, mais souligne l'intérêt qu'il y aurait à distribuer un certain nombre de copies à titre gratuit, par exemple aux seize académies de la métropole et à certaines institutions françaises à l'étranger (Ecole française d'Athènes, &c..), pour faire largement connaître les méthodes mises en oeuvre par le Centre. M. Demargne indique à ce sujet que la publicité faite à ces méthodes lui paraît, d'une façon générale, insuffisante; M. Gardin reconnaît cette lacune, qu'il compte prochainement combler en publiant, sous l'égide du CNRS, une brochure relative aux activités du service.

M. Lejeune, de son côté, estime que l'effort de publicité envisagé sous forme de distributions gratuites du Fichier doit aussi s'exercer à l'étranger. En résumé, deux difficultés doivent être surmontées: d'une part la nouveauté de l'instrument de travail, d'autre part son prix. M. Lejeune demande donc à M. Gardin d'étudier avec M. Delaroche et M. Andreu les modalités techniques de la publication, en vue de réduire le plus possible le prix de vente.

2. Autres travaux

Le Président expose alors les autres travaux envisagés par le Centre:

a. Constitution d'un fichier mécanographique relatif aux cylindres orientaux. M. Deshayes a été nommé cette année pensionnaire à l'Institut Français d'Archéologie de Beyrouth pour se consacrer à cette tâche, en collaboration avec le Centre. L'achèvement du fichier est prévu dans quatre ou cinq ans.

M. Demargne souligne l'intérêt de cette entreprise, qui montrera que l'on peut étendre aux scènes figurées les méthodes de recherche documentaire jusqu'alors mises en oeuvre dans des domaines moins complexes. M. Demargne rappelle à cet égard la valeur des résultats obtenus par M. Deshayes dans sa thèse récente sur l'outillage antique, grâce à l'emploi de procédés mécanographiques dont le jury a tenu à marquer l'utilité.

b. Mise en train d'un fichier mécanographique relatif au contenu des tablettes orientales, dans le cadre du Cabinet d'Assyriologie, au Collège de France.

c. Eventuellement, établissement d'un catalogue méthodique sur cartes perforées, concernant la documentation réunie par la Société de Préhistoire française, au Musée de l'Homme. Madame Miquel, pressentie pour cette tâche, vient malheureusement de se désister, pour des raisons de convenance personnelle, et le projet ne pourra être repris que lorsque M. Leroi-Gourhan sera en mesure de proposer une nouvelle candidature, probablement à la session de mars 1959.

En réponse à une question de M. Lejeune, sur le statut des personnes travaillant au projet des textes orientaux, M. Gardin indique qu'il s'agit de chercheurs désignés par M. Labat pour cette tâche, qu'ils effectuent en collaboration avec le personnel du Centre mécanographique.

M. Lejeune demande également quelles étaient, ou quelles seraient les personnes engagées pour le projet de M. Leroi-Gourhan, déjà cité parmi les travaux du Centre, l'an passé. M. Gardin précise que le rôle du Centre a été alors d'établir le code analytique relatif aux documents de la Société de Préhistoire, mais non l'analyse de ces documents; c'est pour cette dernière partie du projet qu'il faudrait maintenant engager une personne, chargée de constituer le catalogue mécanographique, conformément à ce code.

d. Etude des méthodes d'analyse devant permettre la préparation d'un index mécanographique des représentations figurées sur les vases grecs, en particulier ceux du Corpus Vasorum. Le Président rappelle que la candidature de Mme Ghali a été proposée au CNRS pour cette tâche, en juin 1958, mais qu'elle a

été provisoirement écartée, pour des raisons de principe ou de personne, qui ne lui paraissent pas constituer des arguments solides, alors qu'aucun autre spécialiste ne s'offre pour cette tâche, et que Mme Ghali possède toute la compétence voulue. M. Demargne confirme ce point de vue, tandis que M. Seyrig présente une lettre de M. Devambeze écrite dans le même esprit.

M. Lejeune estime pour sa part qu'une demi-allocation de chercheur doit pouvoir être accordée à Mme Ghali, déjà chargée d'un enseignement à l'Université de Fribourg.

3. Prévisions de dépense, pour le personnel

Le Président conclut l'exposé de l'ensemble de ce programme en montrant qu'il n'implique pas l'engagement de nouveaux chercheurs, hormi les deux candidatures déjà envisagées lors de la précédente réunion du Comité de Direction, pour les projets relatifs à la Préhistoire et aux Peintures des vases grecs. En revanche, l'avancement des travaux dans les autres domaines nécessite le recrutement de deux vacataires qui seraient chargés de la constitution matérielle des fichiers, pendant toute l'année 1959. M. Gardin souligne en effet qu'un déséquilibre est apparu entre l'abondance des analyses documentaires exécutées par les spécialistes, en collaboration avec le Centre, et le rythme de leur transcription sur cartes perforées. Si cette situation se prolongeait, note M. Seyrig, l'on serait contraint de demander aux spécialistes d'assurer eux-mêmes la perforation des cartes, au détriment général.

M. Lejeune donne son accord de principe à l'attribution de ces crédits de vacation, s'ils sont compatibles avec les ressources générales inscrites au prochain budget du CNRS sous ce chapitre.

Le Président soulève alors le problème des crédits de mission, faute desquels il a fallu décliner certaines invitations adressées cette année à M. Gardin pour faire connaître à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne (M. Mallowan) et en Allemagne (M. Bersu), les activités du Centre mécanographique. A la demande de M. Lejeune, M. Gardin indique que le montant de ces crédits ne dépasserait probablement pas 150.000 francs pour l'année 1959, et que l'octroi de devises étrangères ne serait pas indispensable.

4. Activités du Centre en dehors de l'archéologie

Le Président informe par ailleurs le Comité que l'activité du Centre s'est récemment étendue à des projets non archéologiques, en particulier une étude structurale des mythes, placée sous l'autorité de M. Lévi-Strauss, et une analyse conceptuelle du Coran, entreprise sur l'initiative du R.P. Hours. D'autres applications des principes d'analyse mécanographique sont envisagées, pour une étude mathématique des formes de vases, et pour des recherches philologiques.

M. Lévi-Strauss précise que les travaux relatifs à la mythologie participent en effet d'un même esprit que certains projets archéologiques du Centre, mais qu'ils n'impliquent pas l'usage de la mécanographie, et qu'ils sont encore au stade des tâtonnements; deux personnes, rémunérées par la VIe Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, ont entrepris les premiers dépouillements.

En revanche, note M. Gardin, l'analyse du Coran est plus avancée, et le fichier mécanographique relatif à ce texte, entrepris également avec l'aide de la VIe Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, sera probablement achevé à la fin de l'année prochaine.

Prenant note de ces différents projets, M. Lejeune fait observer que le nom du "Centre Mécanographique de Documentation Archéologique" paraît déjà trop restrictif; toutefois, il ne semble pas immédiatement utile de le modifier, non plus que d'instituer une convention, pour sanctionner cette collaboration tout à fait normale et bienvenue entre l'Ecole pratique des Hautes Etudes et le CNRS.

5. Examen du budget pour l'exercice 1959

M. Lejeune prend note enfin du budget présenté par le Centre pour l'exercice 1959, à savoir 750.000 francs pour les crédits de fonctionnement - M. Gardin confirme que cette somme concerne des dépenses qui se renouvelleront chaque année - et 1.750.000 francs pour des achats d'équipement. Ces estimations sont en principe acceptées, et M. Lejeune indique qu'il s'efforcera de faire accorder au Centre les crédits demandés.

6. Date de la prochaine réunion

Le Président propose que la prochaine réunion du Comité de Direction ait lieu vers la fin du mois de février 1959, époque de son prochain passage

à Paris. Cette suggestion est adoptée, et après avoir invité les membres du Comité à visiter l'installation du Centre au Pavillon de Flore, le Président lève la séance à 16 h.30.

Le Président du Comité de Direction
du Centre Mécanographique de Documentation Archéologique

Himi Seyrig